

Tour des Volcans



Visorando



Randonnée n°2540089

Une randonnée proposée par The_Steph18

Treck en autonomie dur 4 jours.

Pour ceux qui ne souhaitent pas faire cette randonnée en autonomie totale et profiter des hébergements, il est possible de partir de Saint Nectaire, de dormir à Besse (nombreux hébergements, gîtes, campings, hôtels...) pour la première nuit, au Mont Dore pour la seconde nuit. Il y a un gîte à Pessade et Le Vernet Saint Marguerite pour la troisième nuit.

Sur de nombreux passages, les animaux ne sont pas autorisés, même tenus en laisse.

Durée :	27h15	Difficulté :	Difficile
Distance :	76.15km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	2306m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	2304m	Régions :	Massif central, Monts Dore
Point haut :	1773m	Commune :	Murol (63790)
Point bas :	719m		

Description

(1) Départ de Murol. Pour ma part j'avais laissé la voiture à la supérette près du transformateur et prévenu le personnel que je ne serai de retour que dans 4 jours.

(2) Prendre à gauche au bureau de tabac puis rattraper le chemin de randonnée.

(3) Suivre la route jusqu'à la patte d'oie et suivre le chemin de randonnée.

(4) Prendre à gauche le GR®30 et laisser le GR®30 qui part sur la droite.

Prendre à gauche, la véritable randonnée commence ici en suivant le GR®30 bien balisé.

(5) Prendre à droite, les choses sérieuses commencent avec une belle côte avec des passages à plus de 30 %. Continuez sur Courbanges. Pour ceux qui le désirent, il y a un gîte d'étape.

(6) Ne manquez pas le circuit artistique.

(7) Bien suivre le GR®30 sans s'occuper des PR® qui indiquent le Lac Pavin. Profitez-en pour visiter la charmante ville et le centre historique médiéval de Besse et faire le plein d'eau.

(8) Faites une pause au Lac Pavin.

Quittez le GR®30 pour suivre le GR®4A

(9) Bivouac. C'est ici que j'avais décidé de poser mon bivouac. Ne dérangez pas les vaches du prés voisin.

(10) J'ai choisi de suivre le parcours à travers champs pour suivre le pèlerinage de Vassivière, mais il est possible de suivre par la route en

suivant le GR®4 qui rattrape la chapelle Notre Dame de Vassivière.

(11) Pensez à faire le plein d'eau en bas de la chapelle. Ensuite vous traverserez une prairie dans laquelle il ne faudra pas déranger les vaches.

(12) Faites un complément d'eau si besoin.

(13) Col du Couhay. Le GR®4 rejoint le GR®30. Suivre le GR®4-GR®30 jusqu'au Col de la Cabane.

(14) Col de la Cabane. Début de la descente vers la station du Mont Dore.

Ne pas suivre le GR®4 mais le GR®4E. Attention au cailloux parfois roulants. Bien attacher les chaussures pour protéger les chevilles.

(15) Traverser la ville du Mont Dore. Prendre les escaliers. Attention, les marches sont très inégales.

(16) Traverser la route puis commencer la descente à gauche en suivant

Points de passages

D/A Supérette

N 45.570037° / E 2.945785° - alt. 849m - km 0

1 Intersection

N 45.572234° / E 2.945131° - alt. 848m - km 0.25

2 Intersection

N 45.572466° / E 2.942003° - alt. 850m - km 0.5

3 Intersection

N 45.568702° / E 2.938603° - alt. 877m - km 1.02

4 Intersection

N 45.567133° / E 2.934847° - alt. 902m - km 1.37

5 Intersection de chemins de rando

N 45.555831° / E 2.923577° - alt. 924m - km 4.4

6 Arts natures Horizons

N 45.536818° / E 2.897999° - alt. 1209m - km 7.8

7 Besse et Saint Anastaise

N 45.515575° / E 2.926413° - alt. 1034m - km 13.13

8 Lac Pavin

N 45.492691° / E 2.892914° - alt. 1270m - km 19.65

9 Bivouac

N 45.489347° / E 2.876473° - alt. 1278m - km 21.72

10 Pèlerinage Notre Dame de Vassivière

N 45.49357° / E 2.859865° - alt. 1205m - km 23.97

11 Source d'eau potable

N 45.495466° / E 2.848293° - alt. 1285m - km 25.19

12 Super Besse

N 45.511919° / E 2.854075° - alt. 1304m - km 27.46

13 Col du Couhay

N 45.516762° / E 2.829973° - alt. 1683m - km 30.3

toujours le GR® 4E.

(17) Camping municipal. Arrivez avant 18h, après il sera fermé.

(18) Cimetière, pratique pour faire un complément d'eau pour passer la nuit.

(19) Bivouac. Trouvez un endroit assez plat au bord du chemin.

(20) Cascade du Queureuilh.

(21) Faites un détour pour aller voir la cascade du Rossignolet et continuez de suivre le GR® 4E.

(22) A l'intersection, prendre à droite puis à gauche pour rejoindre le Col de la Croix Morand et faire le traditionnel selfi 😊

(23) Au Col de la Croix Morand faites demi-tour pour rejoindre le point 22 et continuer tout droit sur le GR® 4.

(24) Continuer tout droit direction Pessade.

(25) Toujours suivre les balises rouge et blanche du GR® 4. Pensez à faire le plein d'eau. Les fontaines sont potables (sauf si le contraire est affiché). Il y a un gîte d'étape à Pessade, mais il n'est pas ouvert toute l'année.

(26) Prendre à droite et suivre la direction Mareuge - Le Vernet-Sainte-Marguerite.

(27) Source d'eau potable.

(28) Prendre à gauche Le Vernet-Sainte-Marguerite.

(29) Prendre à droite Le Vernet-Sainte-Marguerite.

(30) Faites un complément en eau au cimetière.

(31) Suivre Saint-Nectaire.

(32) Prendre à gauche et suivre Saint-Nectaire. Soyez attentif, les marquages ne sont pas toujours en évidence. Après la station d'épuration, il est possible de trouver un lieu de bivouac.

(33) Bivouac près du Dolmen.

(34) Puy de Châteauneuf. Attention, la montée est très difficile sur les 10 derniers mètres (ce n'est plus de la marche mais presque de l'escalade. Pas besoin de matériel spécifique, mais soyez prudent. Le point de vue est remarquable et la descente "délicate".

(35) Faites un détour pour visiter les grottes troglodytiques (gratuit).

(36) Passez près de la Basilique de Saint-Nectaire, les grottes du Cornadore (entrée payante), la maison du fromages...

(37) Rejoindre le GR® 30.

(38) Suivre GR® 30 à droite.

(39) Prendre à gauche en traversant la route, puis à droite le chemin qui monte en suivant le GR® 30. Vous passez près d'un parc pédagogique de myocastors.

(40) Traverser le village de montagne de Chautignat et s'il vous reste de la place dans le sac à dos, prenez un Saint Nectaire à la ferme.

(41) Prenez le temps de visiter le château de Murol.

(42) Visitez Murol avant de rejoindre la voiture. Marché les mercredis matin.

14 Col de la Cabane

N 45.527349° / E 2.817786° - alt. 1772m - km 32.06

15 Le Mont Dore

N 45.573407° / E 2.811477° - alt. 1058m - km 40.14

16 Intersection

N 45.581566° / E 2.807738° - alt. 1078m - km 41.24

17 Camping municipal

N 45.586514° / E 2.80167° - alt. 1012m - km 42.1

18 Eau potable

N 45.588188° / E 2.804166° - alt. 1036m - km 42.43

19 Bivouac

N 45.588158° / E 2.811125° - alt. 1065m - km 42.99

20 Cascade du Queureuilh

N 45.587768° / E 2.814274° - alt. 1091m - km 43.25

21 Cascade du Rossignolet

N 45.589855° / E 2.813403° - alt. 1061m - km 43.53

22 Intersection

N 45.599594° / E 2.845332° - alt. 1361m - km 46.72

23 Col de la Croix Morand

N 45.596772° / E 2.851276° - alt. 1401m - km 47.31

24 Intersection

N 45.610935° / E 2.856389° - alt. 1409m - km 49.49

25 Source

N 45.634782° / E 2.889396° - alt. 1176m - km 54.52

26 Intersection

N 45.639757° / E 2.920301° - alt. 1040m - km 57.46

27 Source d'eau potable

N 45.622605° / E 2.930075° - alt. 1039m - km 59.86

28 Intersection

N 45.62063° / E 2.928776° - alt. 1022m - km 60.14

29 Intersection

N 45.618592° / E 2.939689° - alt. 1054m - km 61.04

30 Eau potable

N 45.61064° / E 2.950938° - alt. 1019m - km 63.06

31 Intersection

N 45.61046° / E 2.95243° - alt. 1024m - km 63.18

32 Intersection

N 45.611792° / E 2.968823° - alt. 971m - km 64.58

- **33 Bivouac, dolmen**
N 45.597688° / E 2.981487° - alt. 937m - km 66.84
- **34 Puy de Châteauneuf**
N 45.592921° / E 2.983869° - alt. 877m - km 67.96
- **35 Grottes troglodytes**
N 45.592478° / E 2.984158° - alt. 875m - km 68.12
- **36 Basilique, les grottes du Cornadore... -
Eglise Saint-Nectaire (Saint-Nectaire)**
N 45.587813° / E 2.990955° - alt. 720m - km 69.47
- **37 Rejoindre le GR30**
N 45.587531° / E 2.990715° - alt. 719m - km 69.51
- **38 Intersection**
N 45.586064° / E 2.989184° - alt. 741m - km 69.77
- **39 Intersection près du parc pédagogique de
Myocastor**
N 45.588571° / E 2.962502° - alt. 807m - km 72.2
- **40 Fromagerie - Grottes de Rajat**
N 45.585594° / E 2.944413° - alt. 890m - km 73.84
- **41 Château de Murol - Château de Murol**
N 45.577721° / E 2.942256° - alt. 887m - km 74.84
- **42 Murol**
N 45.574237° / E 2.942063° - alt. 833m - km 75.26
- 📍 **D/A**
N 45.570022° / E 2.945785° - alt. 849m - km 76.15

Informations pratiques

- (7) Besse : profiter du village pour faire le plein d'eau pour la nuit et le lendemain matin. Pas d'autre point d'eau avant Super Besse.
- (11) Chapelle Notre Dame de Vassivière : source d'eau potable.
- (13) Col du Couhay.
- (18) Cimetière pour faire un complément d'eau.
- (23) Col de la Croix Morand.
- (27) Source d'eau potable.
- (30) Cimetière - Eau potable.
- (36) Eau potable.

A proximité

- (6) Arts nature.
- (7) village remarquable.
- (8) Lac Pavin.
- (10) Pèlerinage de Vassivière.
- (12) Super Besse.
- (15) Le Mont Dore.
- (20) Cascade du Queureuilh.
- (21) Cascade du Rossignolet.
- (23) Col de la Croix Morand.
- (34) Puy de Châteauneuf.
- (35) Grottes troglodytes
- (36) Basilique de Saint-Nectaire, les grottes du Cornadore (entrée payante), la maison du fromages, fontaine prétrifiante...
- (39) Parc pédagogique de myocastors.
- (40) Grotte de Rajat et fromagerie.

(41) Château de Murol.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-/2540089>



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

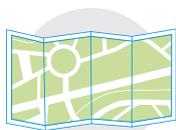
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.